



**Communauté de Communes**

**Pays de la Zorn**

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de SAVERNE  
Canton de Bouxwiller

**DCC 336/05/2017**

Date de la convocation jeudi 11 mai 2017

## **Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 18 mai 2017**

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 36

### **Présents ou représentés 36**

HIPP Alain, HAMMANN André, SCHAEFFER Éric, LITT Claude, KLEIN Marcel, WEISS Bernard, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, DRULANG Adrien, KRAEHN-DURR Carine, HENTZ Jean, DOTT Charles, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, BOETTCHER-WEISS Sophie, HATT René, GOEHRY Mireille, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

### **Dont pouvoirs 05**

MEYER-GARCIA Michèle (pouvoir VOLLMAR Laurence), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à DRULANG Adrien), KREBS Jeannot (pouvoir à SUTTER Liliane), CRIQUI Jean-Marie (pouvoir à GOEHRY Mireille)

### **Absents 05**

BECK Georges, WEBER Francis, RIEHL Bernard, ADAM Raphaël, FUCHS Didier (excusé)

**Secrétaire de séance** Mme GOEHRY Mireille, Maire de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS

5 - Institutions et vie politique

5.5 - Délégations de signature

**Avenant n° 1 au Contrat de Ruralité pour l'exercice 2017**

### **Le Conseil Communautaire,**

**VU** la décision du Comité Interministériel aux Ruralités du 20 mai 2016 relative à la mise en place de Contrats de Ruralité.

**VU** le Contrat de Ruralité pour le territoire du Pays de Saverne, Plaine et Plateau élargi à la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland et à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn signé le 13 mars 2017.

**VU** les projets d'investissement retenus dans ce Contrat sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

**VU** la programmation financière 2017 du Contrat de Ruralité qui a fait l'objet de divers ajustements, retracés dans les annexes 1 « maquette financière » et annexe 2 « programme opérationnel 2017 » se substituant aux annexes 1 et 2 du contrat de ruralité initial.

### **Et après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au Contrat de Ruralité pour le territoire du Pays de Saverne, Plaine et Plateau élargi à la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland et à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, dont le programme opérationnel 2017 pour la Communauté de Communes du Pays de la Zorn se résume comme suit :

**Accès aux services et aux soins :**

- Viabilisation d'un pôle médical à Wingersheim les Quatre Bans  
Budget : 34 281 €  
FSIL Ruralité : 14 750 €
- Développement de la Maison de Services au Public à Hochfelden  
Budget : 35 000 €  
FSIL Ruralité : 7 000 €

**Mobilités :**

- Liaison douce entre Wingersheim et le Groupe Scolaire intercommunal Sud  
Budget : 485 000 €  
FSIL Enveloppe 1 : 80 000 €  
FSIL Ruralité : 141 000 €

**Transition énergétique :**

- Rénovation thermique du complexe sportif à Hochfelden  
Budget : 499 496 €  
FSIL Enveloppe 1 : 96 000 €  
FSIL Ruralité : 94 000 €

**Cohésion sociale :**

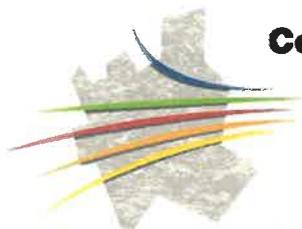
- 2<sup>ème</sup> tranche construction du Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Wingersheim les Quatre Bans - bâtiment passif  
Budget : 1 735 488 €  
FSIL Ruralité : 322 435 €  
DETR : 134 100 €

➤ **AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°1 au Contrat de Ruralité.

**Vote à l'unanimité**

Pour extrait conforme  
Le Président





**DCC 337/05/2017**

Date de la convocation jeudi 11 mai 2017

**Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 18 mai 2017**

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 36

**Présents ou représentés 36**

HIPP Alain, HAMMANN André, SCHAEFFER Éric, LITT Claude, KLEIN Marcel, WEISS Bernard, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, DRULANG Adrien, KRAEHN-DURR Carine, HENTZ Jean, DOTT Charles, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, BOETTCHER-WEISS Sophie, HATT René, GOEHRY Mireille, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

**Dont pouvoirs 05**

MEYER-GARCIA Michèle (pouvoir VOLLMAR Laurence), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à DRULANG Adrien), KREBS Jeannot (pouvoir à SUTTER Liliane), CRIQUI Jean-Marie (pouvoir à GOEHRY Mireille)

**Absents 05**

BECK Georges, WEBER Francis, RIEHL Bernard, ADAM Raphaël, FUCHS Didier (excusé)

**Secrétaire de séance** Mme GOEHRY Mireille, Maire de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS

2 - Urbanisme

2.1 - Documents d'urbanisme

**Convention avec l'ATIP pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des Communes de Schwindratzheim, Waltenheim-sur-Zorn et Wingersheim suite à l'arrêté préfectoral du 17 juin 2016**

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) par délibération du 21 mai 2015. En application de l'article 2 des statuts, l'ATIP peut exercer les missions suivantes :

1. Le conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme,
2. L'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme,
3. L'accompagnement technique en aménagement et urbanisme,
4. La gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus ainsi que les cotisations auprès des organismes sociaux,
5. La tenue des diverses listes électorales,
6. L'assistance à l'élaboration de projets de territoire,
7. Le conseil juridique complémentaire à ces missions.

Par délibération du 30 novembre 2015, le Comité Syndical de l'ATIP a adopté les modalités d'intervention de l'ATIP relatives à ces missions ainsi que les contributions correspondantes.

Les missions d'accompagnement portent sur l'assistance à la réalisation de documents d'urbanisme et de projets d'aménagement.

L'assistance pour la réalisation de la mise à jour des Servitudes d'Utilité Publique (SUP) du Plan Local d'Urbanisme consiste :

- au niveau technique, à produire le cas échéant les plans nécessaires mis à jour, à articuler les collaborations des différents acteurs et à constituer le dossier de mise à jour,
- au niveau administratif :
  - à rédiger les projets de décisions (arrêté de mise à jour,...),
  - à procéder aux insertions légales et aux diffusions qui font partie intégrante de cette mission.

L'exécution de ces missions s'effectuera dans le cadre du programme annuel d'activités de l'ATIP. Chaque mission donne lieu à l'établissement d'une convention spécifique qui est établie en fonction de la nature de la mission et des attentes du membre la sollicitant et à une contribution correspondant aux frais occasionnés par la mise à disposition des services de l'ATIP mobilisés pour la mission.

Pour l'année 2017, cette contribution a été fixée à 300 € par demi-journée d'intervention. Elle s'applique également à l'élaboration des projets de territoire et au conseil juridique afférant à ces missions.

Il est proposé de confier à l'ATIP la mission d'appui relative à la mise à jour de l'annexe des servitudes d'Utilité Publique (SUP) suivantes :

- L'annexe relative aux Servitudes d'Utilité Publique (SUP) du Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Schwindratzheim,
- L'annexe relative aux Servitudes d'Utilité Publique (SUP) de la Carte Communale de la Commune de Waltenheim-Sur-Zorn.
- L'annexe relative aux Servitudes d'Utilité Publique (SUP) du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Wingersheim (Wingersheim-les-Quatre-Bans),

**La procédure concerne plus particulièrement la mise à jour de la SUP relative à la protection des eaux potables des forages de Mommenheim du 16 septembre 2004 qui a été modifiée par arrêté préfectoral le 17 juin 2016, et qui impacte les territoires des Communes ci-dessus.**

**Le Conseil Communautaire,**

VU la délibération du 30 novembre 2015 du Comité Syndical de l'ATIP adoptant les modalités d'intervention de l'ATIP relatives aux missions qui lui sont dévolues et aux contributions correspondantes.

VU la délibération du Conseil Communautaire du 15 décembre 2015 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et précisant les objectifs ainsi que les modalités de concertation.

**Entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** la convention relative à la mission d'accompagnement technique en urbanisme jointe en annexe de la présente délibération concernant :

La procédure de mise à jour de l'annexe relative aux Servitudes d'Utilité Publique (SUP) du Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Schwindratzheim, du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Wingersheim (Wingersheim-les-Quatre-Bans), de la Carte Communale de la Commune de Waltenheim-Sur-Zorn,

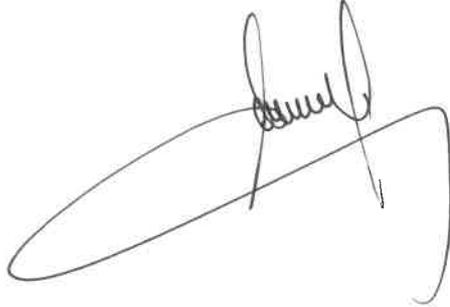
et relative à la protection des eaux potables des forages de Mommenheim du 16 septembre 2004 qui a été modifiée par arrêté préfectoral le 17 juin 2016.

**Correspondant à une demi-journée d'intervention**

- **PREND ACTE** de ce que par décision du Comité Syndical de l'ATIP, la contribution à la demi-journée s'établit actuellement à **300 €**.
- **DIT QUE** la présente délibération fera l'objet d'un affichage à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn durant deux mois et sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Saverne.

**Vote à l'unanimité**

Pour extrait conforme  
Le Président





Communauté de Communes

Pays de la Zorn

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de SAVERNE  
Canton de Bouxwiller

DCC 338/05/2017

Date de la convocation jeudi 11 mai 2017

## Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 18 mai 2017

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président  
Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 36

### Présents ou représentés 36

HIPP Alain, HAMMANN André, SCHAEFFER Éric, LITT Claude, KLEIN Marcel, WEISS Bernard, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, DRULANG Adrien, KRAEHN-DURR Carine, HENTZ Jean, DOTTE Charles, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, BOETTCHER-WEISS Sophie, HATT René, GOEHRY Mireille, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

### Dont pouvoirs 05

MEYER-GARCIA Michèle (pouvoir VOLLMAR Laurence), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à DRULANG Adrien), KREBS Jeannot (pouvoir à SUTTER Liliane), CRIQUI Jean-Marie (pouvoir à GOEHRY Mireille)

### Absents 05

BECK Georges, WEBER Francis, RIEHL Bernard, ADAM Raphaël, FUCHS Didier (excusé)

Secrétaire de séance Mme GOEHRY Mireille, Maire de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS

7 - Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

**Budget Ordures Ménagères : Décision tarifaire - levée « bac évènement »**

Le Conseil Communautaire,

VU l'exercice de la compétence de « Collecte des Ordures ménagères et Assimilés », en référence à l'article L. 2333-76 du Code Général des Collectivités territoriales.

VU la mise en place de la Redevance Incitative à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2016 fixant les montants de la Redevance Incitative pour l'enlèvement des Ordures Ménagères et Assimilés pour l'année 2017.

Considérant le décret n° 2017-509 du 7 avril 2017 qui modifie l'article D.1611-1 du CGCT et fixe désormais à **15,00 € le seuil réglementaire de mise en recouvrement** des créances non fiscales des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Considérant qu'aucune part fixe n'est facturée pour les bacs « évènement »,

Considérant que le tarif de la levée de ce bac est de 14,00 €, soit sous le seuil des 15,00 €.

Et après en avoir délibéré,

- **FIXE** le montant des levées pour les « bacs évènements » **à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017** comme suit :

- **Bac évènement 660L 15,00 € la levée**

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme  
Le Président



Accusé de réception en préfecture  
067-246700959-20170518-DCC338-05-2017-DE  
Date de télétransmission : 24/05/2017  
Date de réception préfecture : 24/05/2017



**Communauté de Communes**

**Pays de la Zorn**

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de SAVERNE  
Canton de Bouxwiller

**DCC 339/05/2017**

Date de la convocation jeudi 11 mai 2017

## **Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 18 mai 2017**

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 36

### **Présents ou représentés 36**

HIPP Alain, HAMMANN André, SCHAEFFER Éric, LITT Claude, KLEIN Marcel, WEISS Bernard, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, DRULANG Adrien, KRAEHN-DURR Carine, HENTZ Jean, DOTT Charles, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, BOETTCHER-WEISS Sophie, HATT René, GOEHRY Mireille, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

### **Dont pouvoirs 05**

MEYER-GARCIA Michèle (pouvoir VOLLMAR Laurence), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à DRULANG Adrien), KREBS Jeannot (pouvoir à SUTTER Liliane), CRIQUI Jean-Marie (pouvoir à GOEHRY Mireille)

### **Absents 05**

BECK Georges, WEBER Francis, RIEHL Bernard, ADAM Raphaël, FUCHS Didier (excusé)

**Secrétaire de séance** Mme GOEHRY Mireille, Maire de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS

7 - Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

### **Modification des tarifs de la Banque de Matériel Intercommunal**

**Le Conseil Communautaire,**

**VU** la délibération du 11 juillet 1997 décidant la création d'une Banque de Matériel Intercommunal.

**VU** la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 février 2013 modifiant les tarifs et les cautions de la Banque de Matériel Intercommunal.

**Considérant** le décret n° 2017-509 du 7 avril 2017 qui modifie l'article D.1611-1 du CGCT et fixe désormais **à 15,00 € le seuil réglementaire de mise en recouvrement** des créances non fiscales des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

**Considérant** que le tarif de location des matériels ci-dessous est sous le seuil des 15,00 € et qu'il nécessite donc un ajustement :

- |                                  |                      |
|----------------------------------|----------------------|
| • Practicable (podium)           | 4 € l'unité/Week-end |
| • Lot de 5 grilles d'exposition  | 10 €/Week-end        |
| • Lot de 5 panneaux d'exposition | 10 €/Week-end        |
| • Vidéoprojecteur                | 10 €/Week-end        |
| • Rétroprojecteur                | 10 €/Week-end        |

**Et après en avoir délibéré,**

- **FIXE** les nouveaux tarifs et les cautions de la Banque de Matériel Intercommunal à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 comme suit :

Quantité	Désignation	Tarif de location 1 <sup>er</sup> juin 2017	Caution
5	Chapiteau 7x15m avec remorque	90 €	1000 €
4	Ensemble lumineaire pour chapiteau	gratuit	0 €
10	Tonnelle 4x4m	20 €	500 €
24	Lot de base : 4 Praticables 1x2m	16 €	500 €
	Praticable supplémentaire	4 €	
1	Sonorisation professionnelle	70 €	1000 €
2	Sonorisation portable	35 €	500 €
8	Lot de 10 grilles d'exposition	15 €	0 €
1	Lot de 5 panneaux d'exposition	15 €	0 €
1	Vidéoprojecteur + écran	15 €	500 €
1	Rétroprojecteur + écran	15 €	500 €
30	Barrière de sécurité	gratuit	0 €
5	Panneau " route barrée "	gratuit	0 €
5	Panneau " déviation "	gratuit	0 €
5	Panneau " avertissement "	gratuit	0 €
20	Cône de signalisation	gratuit	0 €
10	Piquet de signalisation	gratuit	0 €

**Vote à l'unanimité**

Pour extrait conforme  
Le Président





**Communauté de Communes**

**Pays de la Zorn**

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de SAVERNE  
Canton de Bouxwiller

**DCC 340/05/2017**

Date de la convocation jeudi 11 mai 2017

## **Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 18 mai 2017**

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président  
Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 36

### **Présents ou représentés 36**

HIPP Alain, HAMMANN André, SCHAEFFER Éric, LITT Claude, KLEIN Marcel, WEISS Bernard, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, DRULANG Adrien, KRAEHN-DURR Carine, HENTZ Jean, DOTT Charles, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, BOETTCHER-WEISS Sophie, HATT René, GOEHRY Mireille, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

### **Dont pouvoirs 05**

MEYER-GARCIA Michèle (pouvoir VOLLMAR Laurence), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à DRULANG Adrien), KREBS Jeannot (pouvoir à SUTTER Liliane), CRIQUI Jean-Marie (pouvoir à GOEHRY Mireille)

### **Absents 05**

BECK Georges, WEBER Francis, RIEHL Bernard, ADAM Raphaël, FUCHS Didier (excusé)

**Secrétaire de séance** Mme GOEHRY Mireille, Maire de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS

2 - Urbanisme

2.1 - Documents d'urbanisme

### **Mission pour l'élaboration des annexes sanitaires du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**

La mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal oblige les Communes à l'élaboration d'annexes sanitaires pour les réseaux d'eau et d'assainissement. Il faut, en effet, définir les capacités des dessertes en eau potable et de collecte des eaux usées, notamment des futures zones urbaines, afin de déterminer les renforcements nécessaires et les investissements qui en résultent, tant pour la Commune que pour le lotisseur.

Le SDEA remplit cette mission gratuitement pour l'eau potable au niveau de toutes les Communes de notre territoire et en assainissement, il remplit ce même rôle pour les Communes ayant transféré la totalité de leur compétence « assainissement » au SDEA.

Tel n'est pas le cas pour certaines collectivités et plus particulièrement pour le SICTEU d'Hochfelden.

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** la délibération du Conseil Communautaire du 5 novembre 2015 arrêtant les modalités de collaboration entre la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et ses Communes membres pour l'élaboration du PLUi.

**VU** la délibération du Conseil Communautaire du 15 décembre 2015 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et précisant les objectifs ainsi que les modalités de concertation.

**Considérant** la consultation des Bureaux d'Études OTE Ingénierie à Illkirch et ARTELIA Ville & Transport à Schiltigheim pour établir les annexes sanitaires du Plan Local d'Urbanisme intercommunal des Communes de Bossendorf, Geiswiller, Hochfelden, Hohfrankenheim, Issenhausen, Lixhausen, Mutzenhouse, Ringeldorf, Schwindratzheim, Waltenheim-sur-Zorn, Wickersheim-Wilshausen, Wingersheim les Quatre Bans (Gingsheim) et Zoebersdorf.

**Considérant** les offres réceptionnées par ces deux Bureaux d'Études, à savoir :

- OTE Ingénierie 28 000 € HT
- ARTELIA Ville et Transport 14 000 € HT

**Et après en avoir délibéré,**

➤ **ATTRIBUE** au Bureau d'Études **ARTELIA Ville & Transport** sis 15 avenue de l'Europe 67300 Schiltigheim la mission d'élaboration des annexes sanitaires « assainissement » du Plan Local d'Urbanisme intercommunal des Communes du SICTEU de Hochfelden, à savoir :

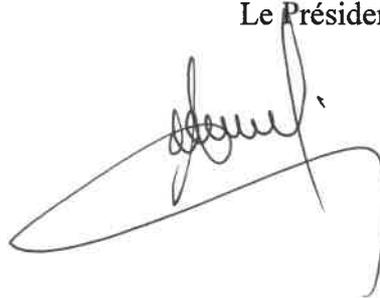
- Bossendorf,
- Geiswiller,
- Hochfelden,
- Hohfrankenheim,
- Issenhausen,
- Lixhausen,
- Mutzenhouse,
- Ringeldorf,
- Schwindratzheim,
- Waltenheim-sur-Zorn,
- Wickersheim-Wilshausen,
- Wingersheim les Quatre Bans (Gingsheim),
- Zoebersdorf.

➤ **APPROUVE** la proposition financière d'un montant de **14 000 € HT**.

➤ **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents y afférents.

**Vote à l'unanimité**

Pour extrait conforme  
Le Président





DCC 341/05/2017

Date de la convocation jeudi 11 mai 2017

## Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 18 mai 2017

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président  
Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 36

### Présents ou représentés 36

HIPP Alain, HAMMANN André, SCHAEFFER Éric, LITT Claude, KLEIN Marcel, WEISS Bernard, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, DRULANG Adrien, KRAEHN-DURR Carine, HENTZ Jean, DOTT Charles, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, BOETTCHER-WEISS Sophie, HATT René, GOEHRY Mireille, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

### Dont pouvoirs 05

MEYER-GARCIA Michèle (pouvoir VOLLMAR Laurence), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à DRULANG Adrien), KREBS Jeannot (pouvoir à SUTTER Liliane), CRIQUI Jean-Marie (pouvoir à GOEHRY Mireille)

### Absents 05

BECK Georges, WEBER Francis, RIEHL Bernard, ADAM Raphaël, FUCHS Didier (excusé)

Secrétaire de séance Mme GOEHRY Mireille, Maire de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS

7 - Finances Locales

7.5 - Subventions

### Service Ordures Ménagères : Autorisation au Président à solliciter l'aide financière de l'ADEME

Le Président rappelle que dans sa séance du 30 mars dernier le Conseil Communautaire a approuvé l'Avant-Projet Définitif pour l'extension de la déchèterie de Bossendorf, l'acquisition d'un broyeur thermique multi-végétaux de marque SAELLEN type Tiger 25 ER, ainsi que le recrutement d'un Chargé de mission « biodéchets » sur une période de 3 ans. Afin de pouvoir bénéficier d'aides financières de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), il y a lieu de solliciter cet Etablissement pour l'ensemble de ces décisions.

Le Conseil Communautaire,

Considérant les décisions environnementales prises lors du Conseil Communautaire du 30 mars 2017.

Et après en avoir délibéré,

- **CHARGE** le Président de déposer auprès de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) les **demandes de subventions** pour les dossiers suivants :
  - L'extension de la déchèterie de Bossendorf,
  - L'acquisition d'un broyeur thermique multi-végétaux,
  - Le recrutement d'un Chargé de mission « biodéchets » sur une période de 3 ans.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif aux dossiers décrits ci-dessus.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme  
Le Président